

Saintes, le 01/06/2019

Le Principal  
aux parents d'élèves,  
aux professeurs,  
et à tous les personnels du collège.

Mesdames et messieurs les parents d'élèves,  
Mesdames et messieurs les professeurs, et personnels du collège.

La fin de l'année scolaire est fixée par le **calendrier ministériel officiel** à samedi 6 juillet 2019 à midi, soit pour notre établissement **vendredi 5 juillet 17h**, le samedi matin n'étant pas jour de cours habituel.  
**L'accueil et la restauration des élèves seront assurés jusqu'à cette date. La présence de tous les élèves est donc OBLIGATOIRE jusqu'au dernier cours du vendredi 5 juillet.** (sauf les 19, 27, 28 juin, 2 juillet car les professeurs seront requis pour la surveillance et les corrections des épreuves du DNB)

La tenue des **conseils de classe** et la **remise des manuels scolaires** ne sont que de **simples étapes administratives**, dont les dates sont liées à des contraintes réglementaires ou techniques, mais qui **NE MARQUENT PAS LA FIN DE L'ENSEIGNEMENT**, l'objectif numéro 1 n'étant pas d'évaluer les élèves mais de leur apporter des connaissances.

Jour	classes	Opérations	Commentaire	
Lundi 03 et mardi 04 juin	3 <sup>èmes</sup>	Conseils de classe.	Les conseils de 3 <sup>ème</sup> ont toujours lieu tôt pour permettre le déroulement des opérations d'orientation et d'affectation, puisque ces élèves vont quitter le collège et rejoindre pour la plupart un lycée ou un lycée professionnel. Les cours, OBLIGATOIRES, continuent durant les semaines qui restent. Ils permettent de terminer les programmes et de préparer les épreuves du Diplôme National du Brevet.	
Lundi 03 à vendredi 07 juin	5D 5F		Séjour sur l'île de Ré dans le cadre d'un projet pédagogique (18 élèves de 5D et 10 de 5F) Les cours continuent normalement pour les autres élèves de ces classes.	
Mardi 04 juin	6 <sup>èmes</sup>		Dernier accueil des CM2 pour leur journée d'intégration (ce sont au total 171 CM2 et 42 CM1 de nos 9 écoles de secteur qui auront été accueillis en 7 journées, entre le 1 <sup>er</sup> avril et le 4 juin 2019)	
Vendredi 07 à vendredi 21 juin	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup>		Conseils de classe (cf <i>planning spécifique sur le site du collège</i> ), avancés de 2 jours par rapport aux années précédentes compte tenu du lundi de pentecôte et de la nécessité de préparer les documents d'appel ( <i>redoublement exceptionnel que nous n'autoriserions pas et que les parents souhaiteraient</i> ) pour le 20 juin.	
Dimanche 09 juin à samedi 15 juin	6 <sup>èmes</sup>		Séjour Activités de Pleine nature en Lozère dans le cadre d'un projet pédagogique pour 59 élèves de 6 <sup>ème</sup> de toutes les classes. Les cours continuent normalement pour les autres élèves de ces classes.	
Lundi 10 juin	Tous		Férié (lundi de pentecôte)	
Samedi 15 juin	CM2		De 9h à 12h30, accueil des parents de CM2 pour l'inscription en 6 <sup>ème</sup> (une note a été distribuée aux parents par l'intermédiaire des écoles primaires)	
Mercredi matin 19	3 <sup>èmes</sup> 6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup>		Épreuves orales du DNB (convocations à venir) L'absence des 6 <sup>èmes</sup> , 5 <sup>èmes</sup> , 4 <sup>èmes</sup> est autorisée. L'accueil sera assuré, mais les cours ne seront pas dispensés, puisque TOUS les professeurs seront requis pour faire passer les oraux du DNB.	
Judi 20 toute la journée Vendredi 21 toute la journée	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup> 3 <sup>èmes</sup>		Cours habituels	
Lundi 24 juin et mardi 25 juin	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup>  3 <sup>èmes</sup>		Les élèves de 6 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> rapporteront les manuels scolaires, et les ouvrages de français qui leur ont été prêtés pour l'année. Ils les rendront au collège au cours de la journée (selon un planning qui leur sera communiqué oralement par les professeurs principaux, affiché au collège et mis en ligne sur le site de l'établissement) (une facture correspondant à la perte ou à la détérioration anormale des livres sera donnée à certains élèves. Ils devront la régler à l'intendance du collège pour Vendredi 28 juin, délai de rigueur) Après la remise des livres, les cours continueront. Des photocopies seront fournies si nécessaire.  Epreuves orales du DNB pour les 3 <sup>èmes</sup> absents, avec certificat médical, lors de la session des 19-20-21 juin	
Mercredi 26 juin	3 <sup>èmes</sup>		Les 3 <sup>èmes</sup> seront LIBÉRÉS pour leurs révisions personnelles et pour la préparation des salles pour le DNB. Les 6 <sup>èmes</sup> , 5 <sup>èmes</sup> , 4 <sup>èmes</sup> auront cours normalement.	
Judi 27 juin (les horaires indiqués ci-contre sont ceux des candidats qui ne bénéficient pas d'un temps aménagé.)	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup>		L'absence des 6 <sup>èmes</sup> , 5 <sup>èmes</sup> , 4 <sup>èmes</sup> est autorisée. L'accueil sera assuré, mais les cours ne seront pas dispensés, puisque tous les professeurs seront requis pour surveiller les épreuves du DNB.	
	3 <sup>èmes</sup>	1 <sup>ère</sup> épreuve du DNB : Français 1 <sup>ère</sup> partie 1h10 (grammaire et compétences linguistiques & compréhension et compétences d'interprétation) Français 1 <sup>ère</sup> partie 0h20 (dictée)	9h-10h30 = 1h30 sur 50 points  sur 10 points	- arriver 20 minutes avant le début  - ne pas oublier la convocation et la pièce d'identité obligatoires pour passer les épreuves
		Français 2 <sup>ème</sup> partie 1h30 (rédaction)	10h45-12h15 = 1h30 sur 40 points	
2 <sup>ème</sup> épreuve du DNB : Mathématiques	14h30-16h30 = 2h sur 100 points			
Vendredi 28 juin (les horaires des épreuves sont ceux des candidats qui ne bénéficient pas d'un temps aménagé.)	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup>		L'absence des 6 <sup>èmes</sup> , 5 <sup>èmes</sup> , 4 <sup>èmes</sup> est autorisée. L'accueil sera assuré, mais les cours ne seront pas dispensés, puisque tous les professeurs seront requis pour surveiller les épreuves du DNB.	
	3 <sup>èmes</sup>	3 <sup>ème</sup> épreuve du DNB : Histoire Géographie Enseignement Moral & civique 4 <sup>ème</sup> épreuve du DNB : Physique-chimie, Sciences de la vie et la Terre et Technologie (2 disciplines sur les 3)	9h-11h = 2h sur 50 points  13h30-14h30 = 1h sur 50 points	- arriver 20 minutes avant le début  - ne pas oublier la convocation et la pièce d'identité obligatoires pour passer les épreuves

Jour	classes	opérations	
Vendredi 28 juin (suite)	3 <sup>èmes</sup>	<b>Dès la sortie de la dernière épreuve du DNB :</b> - Les élèves de 3 <sup>ème</sup> , rapporteront les manuels scolaires, et les ouvrages de français qui leur ont été prêtés pour l'année. (une facture correspondant à la perte ou à la détérioration anormale des livres sera donnée à certains élèves. Ils devront la régler à l'intendance du collège pour jeudi 04 juillet, délai de rigueur) - les affectations post 3 <sup>ème</sup> seront données aux élèves, de même que les dossiers d'inscription dans les lycées ou lycées professionnels de Saintes (les autres seront envoyés directement aux familles par les lycées). <b>Bal de fin d'année des 3èmes à minuit au gymnase (sur inscription, non ouvert aux élèves des autres niveaux)</b>	
Lundi 01 juillet	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup> 3 <sup>èmes</sup>	<b>Temps fort de fin d'année.</b> Cours ponctués d'activités organisées par les CPE et encadrées par les professeurs et CPE, les assistants d'éducation, les services civiques et des intervenants extérieurs (des professeurs seront convoqués pour l'harmonisation des corrections du DNB, donc quelques cours ne seront pas assurés)	
Mardi 02 juillet	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup> 3 <sup>èmes</sup>	Sortie à « La Vallée des Singes » et « Planète crocodiles » organisée avec pour les élèves inscrits (voir note distribuée par les CPE)	
Mercredi 03 juillet	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup> 3 <sup>èmes</sup>	<b>Suite du Temps fort de fin d'année.</b> <b>Cours avec poursuite</b> par des professeurs & CPE de certaines activités engagées lors du temps fort	
Jeudi 04 juillet	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup> 3 <sup>èmes</sup>	<b>Suite du Temps fort de fin d'année.</b> <b>Cours avec poursuite</b> par des professeurs & CPE de certaines activités engagées lors du temps fort	
Vendredi 05 juillet	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup> 3 <sup>èmes</sup>	<b>Cours</b> (Quelques cours ne seront pas assurés en raison de la fin des réunions de préparation de rentrée)	
De lundi 08 juillet à vendredi 12 juillet inclus	Les services administratifs, d'intendance et de vie scolaire du collège fonctionneront normalement. Ils seront ouverts au public de 9h à 12h et de 13h à 16h.		
Mardi 09 juillet à partir de 15h00	3 <sup>èmes</sup>	<b>Résultats du DNB</b>	Les résultats seront • affichés au collège • consultables sur le site du collège <a href="http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaille-saintes/">http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaille-saintes/</a> • consultables sur le site de l'académie <a href="http://www.ac-poitiers.fr">www.ac-poitiers.fr</a> (attention, il faut le numéro de candidat qui se trouve sur la convocation des élèves... à ne pas jeter après les épreuves)
De lundi 15 juillet à vendredi 19 juillet		<b>Permanence de la Direction :</b> Tous les courriels envoyés à l'adresse du collège <a href="mailto:ce.0170144p@ac-poitiers.fr">ce.0170144p@ac-poitiers.fr</a> ou via le site seront traités. <b>Le courrier postal n'est pas traité</b>	
De lundi 22 juillet à vendredi 16 août		<b>FERMETURE 4 SEMAINES :</b> seules les urgences et les éléments nécessaires à la préparation de rentrée, envoyés à l'adresse du collège <a href="mailto:ce.0170144p@ac-poitiers.fr">ce.0170144p@ac-poitiers.fr</a> ou via le site seront traités.	
De lundi 19 août à vendredi 23 août		<b>Permanence de la Direction :</b> Tous les courriels envoyés à l'adresse du collège <a href="mailto:ce.0170144p@ac-poitiers.fr">ce.0170144p@ac-poitiers.fr</a> ou via le site seront traités. <b>Le courrier postal n'est pas traité</b>	
De lundi 27 à Vendredi 30 août	Les services administratifs, d'intendance et de vie scolaire du collège fonctionneront normalement. Ils seront ouverts au public de 9h à 12h et de 13h à 16h.		
vendredi 30 août 2019	Journée de prérentrée des enseignants de 9h à 16h		
Lundi 2 septembre (8h-17h)	6 <sup>èmes</sup>	<b>Journée de prérentrée des 6<sup>èmes</sup> seulement</b> avec exercices du Plan Particulier de Mise en Sureté & incendie (les élèves doivent apporter simplement leur trousse, leur agenda et quelques feuilles pour écrire) <b>A partir de 17h15, installation des internes de 6<sup>ème</sup> 5<sup>ème</sup> 4<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup>, puis réunion OBLIGATOIRE de leurs parents.</b>	
Mardi 3 septembre (8h-17h)	5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup> 3 <sup>èmes</sup>	<b>Journée de prérentrée des 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup>, 3<sup>èmes</sup> seulement</b> avec exercices du Plan Particulier de Mise en Sureté & incendie <b>(LES 6<sup>ÈMES</sup> SONT LIBÉRÉS)</b>	
Mercredi 4 septembre	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup> 3 <sup>èmes</sup>	Emploi du temps normal pour tous les élèves.	
Vendredi 3 juillet 2020 (17h)	Dernier jours de COURS de l'année 2019-20		

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal,  
Rémy PLUYAUT

- NB: **Pour les parents des élèves qui quitteront l'établissement** (en particulier des 3<sup>èmes</sup>)
- Il vous faudra procéder à l'inscription de vos enfants aux dates prévues par chaque établissement, qui seront indiquées sur les dossiers qui seront remis à vos enfants le 28 juin ou qui vous seront envoyés par les lycées ou CFA.
  - Lorsque les factures d'hébergement, de restauration et de livres seront réglées, les certificats de fin de scolarité (exeat), nécessaires aux élèves qui quitteront le collège pour confirmer leur inscription dans leur futur établissement, seront transmis directement aux nouveaux établissements, sauf si des élèves ou parents souhaitent les retirer au secrétariat entre le 1er et le 12 juillet.
  - Les élèves qui n'auront pas d'affectation le 28 juin pourront émettre d'autres vœux entre jeudi 04 et lundi 08 juillet 12h00. Ils pourront rencontrer en urgence la psychologue de l'Éducation Nationale s'ils souhaitent être conseillés.
  - Les résultats de ce second tour d'affectation seront connus lundi 08 juillet 2019 à 17h00.

**Pour les professeurs et personnels du collège, autres dates particulières :**

**Jeudi 6 juin 17h15 :** Conseil école collège n°3 : avec les professeurs de CM2 des écoles du secteur du collège, salle Jean Moins, suivi de la commission d'harmonisation CM2-6<sup>ème</sup> : Sont invités tous les professeurs qui le désirent, en particulier ceux-celles qui souhaitent prendre des 6<sup>èmes</sup> en 2019-20

**De Lundi 1er à vendredi 05 juillet:** Conseils d'enseignement par pôles disciplinaires, salle de réunion administrative, (selon un planning qui sera communiqué fin juin quand les convocations pour les corrections du DNB et les activités du temps fort seront connues)

**Lundi 1<sup>er</sup> Juillet, 18h :** Dernier conseil d'administration de l'année scolaire, salle Jean Moins.

**Vendredi 05 juillet, 17h :** Cérémonie de fin d'année, au restaurant scolaire (départs en retraite, mutations, ...)